

Résumé des prestations du régime

2021

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
PROGRAMMES INTERNATIONAUX - EXTENSION UC

Anthem | STUDENT ADVANTAGE

**Anthem Blue Cross Life and Health
Insurance Company**

Numéro de police : 282575



Le présent résumé des prestations du régime est une liste condensée qui met en évidence les conditions générales des prestations, les montants de vos tickets modérateurs et les montants maximaux applicables.

Après votre souscription au régime, un résumé des prestations sera disponible par l'intermédiaire de Anthem Blue Cross Life and Health Insurance Company. Le résumé des prestations fournit les détails de vos prestations de soins de santé, de vos polices et de vos procédures, les exclusions et les limites de votre couverture et les coûts que vous devrez payer. Veuillez consulter votre résumé des prestations pour obtenir tous les détails nécessaires au sujet de votre régime particulier, y compris les détails relatifs à toute référence dans le présent document concernant « Ce qui est couvert » et « Ce qui n'est pas couvert ».

Sous réserve de l'approbation du département des assurances. Les informations contenues dans ce résumé sont exactes au moment de la publication, mais elles peuvent être modifiées conformément aux réglementations nationales et fédérales en matière d'assurance au cours de l'année de couverture de l'assurance. La version la plus récente de ce document sera publiée en ligne sur le site Web répertorié. En cas de divergence entre deux versions du résumé, la plus récente prévaudra.

Admissibilité et souscription

Pour toute question concernant la souscription ou pour mettre à jour les coordonnées, tel qu'un changement d'adresse, veuillez prendre contact avec votre bureau international des étudiants (ISO) de l'extension UC, et non pas avec Anthem ou Relation.

Pour être admissible à la souscription de cette police, vous devez être dans l'une des situations suivantes :

1. Un(e) étudiant(e), un(e) enseignant(e) invité(e), un(e) chercheur(se) ou toute autre personne ayant un passeport en cours de validité et un visa de non-immigrant situé temporairement à l'extérieur de votre pays d'origine ou de votre pays de résidence et qui n'a pas obtenu le statut de résident permanent aux États-Unis, tout en participant à des activités éducatives dans le cadre des programmes d'enseignement de l'anglais et d'éducation internationale de l'extension UC.
2. Un(e) étudiant(e), une faculté invité(e), un(e) chercheur(se) ou toute autre personne qui est citoyen(ne) des États-Unis de naissance mais qui réside de façon permanente à l'étranger et qui participe à des activités éducatives par le biais d'un programme d'enseignement de l'anglais et d'éducation internationale de l'extension UC.

Vous devez être assuré(e) en vertu de la police, mais l'université peut accorder une dispense aux personnes déjà assurées en vertu d'autres régimes parrainés par le gouvernement ou l'ambassade.

La couverture est offerte jusqu'à 30 jours avant le début de votre programme. La protection continue est offerte entre les programmes et jusqu'à huit (8) semaines après la fin de votre programme, à condition que vous soyez légalement autorisé(e) à demeurer dans le programme des États-Unis.

Si vous renoncez à vos études durant les 31 premiers jours d'une période de couverture, ou pendant toute la période de couverture, la période la plus courte étant retenue, aucune couverture ne vous sera fournie aux termes de la police. Il ne sera procédé à aucun remboursement de prime. Veuillez contacter votre bureau international des étudiants de l'extension UC si vous avez questions. Exception : Une personne couverte qui rejoint les forces armées d'un pays ne sera pas couverte par la police à compter de la date de son incorporation.

Les étudiants participant à une formation pratique optionnelle (FPO) ou à une formation pratique curriculaire (FPC) peuvent également être couverts par la police, à condition que :

1. la FPO/FPC de l'étudiant(e) est immédiatement suivie d'un cours d'études ; et
2. la durée de la FPO/FPC de l'étudiant(e) n'est pas supérieure à 12 mois. Contactez votre bureau international des étudiants de l'extension UC.

Les étudiants couverts peuvent également souscrire leur conjoint ou conjointe légitime, leur partenaire domestique et leurs enfants à charge de moins de 26 ans. Les personnes à charge admissibles peuvent souscrire le jour où l'étudiant(e) souscrit ou dans les 31 jours à compter de la naissance, de l'adoption, du mariage, de l'arrivée aux États-Unis ou de la résiliation d'une autre assurance (la preuve de la date peut être requise). Les étudiants souhaitant souscrire les personnes admissibles à leur charge peuvent contacter leur école. La souscription et le paiement total des primes pour toutes les personnes nouvellement couvertes (époux(se) et/ou enfants) doivent être présentés dans les 31 jours à compter de l'ajout de ces personnes à charge. Dans le cas contraire, la souscription ne peut pas être acceptée après la date limite de souscription.

Pages Web

Pour de plus amples d'informations, vous pouvez consulter la page Web de votre école sur www.4studenthealth.com (ajoutez l'URL avec le raccourci approprié).

École	Raccourci
UC Berkeley - Extension	/ext-ucb
UCD Formation continue et professionnelle - Extension	/ext-ucd
UC Irvine - Extension	/ext-uci
UC Los Angeles - Extension	/ext-ucla
UC Riverside - Extension	/ext-ucr
UC San Diego - Extension	/ext-ucsd
UC Santa Barbara - Extension	/ext-ucsb
UCSC Silicon Valley - Extension	/ext-ucsc

Site Web de Anthem

Pour créer un compte de membre et accéder à votre carte d'assuré depuis votre ordinateur, visitez le site Web de Anthem sur www.anthem.com/ca/register.

Pour vous inscrire, saisissez votre prénom, votre nom de famille, votre carte d'étudiant émise par l'école et votre date de naissance. Veuillez noter que le prénom est limité à 16 caractères et le nom de famille à 12 caractères.

Application mobile Sydney Health

L'application Sydney Health via Anthem vous donne un accès instantané à vos prestations, à une carte d'assuré numérique et bien plus encore. Pour accéder à vos prestations, téléchargez l'application à partir de  ou  et créez votre compte.

Carte d'assuré

Pour télécharger votre carte d'assuré permanente, visitez le [site Web de Anthem](#) ou téléchargez l'[application mobile Sydney Health](#) et suivez les instructions. Si vous devez demander un traitement avant que votre carte d'assuré soit disponible, appelez Anthem Blue Cross au **(800) 888-2108**. Si vous n'êtes pas dans le système de Anthem, appelez Relation au **(800) 537-1777** pour confirmer la souscription.

Conservez votre carte d'assuré sur vous à tout moment ! Vous aurez besoin de votre carte lorsque vous vous rendez au Centre médical pour étudiants (*Student Health Center*), au cabinet médical, aux soins d'urgence ou à l'hôpital.

Recherche de soins médicaux et dépôt d'une demande

Si vous souffrez d'une blessure ou d'une maladie :

1. Vous devriez d'abord vous rendre au Centre médical pour étudiants (SHC), le cas échéant, où le personnel vous prendra en charge ou vous dirigera vers un prestataire situé hors campus.
2. Si vous avez besoin d'un traitement médical à l'extérieur du campus, la sollicitation des prestataires membres du réseau **Anthem Blue Cross Prudent Buyer PPO** pourrait réduire vos frais. Pour obtenir la liste complète des médecins, des hôpitaux et d'autres établissements PPO, visitez www.anthem.com/ca/find-care/ ou appelez le **(800) 888-2108**.
3. En cas d'urgence, rendez-vous à l'hôpital le plus proche ou composez le **911**.
4. S'il ne s'agit pas d'une urgence mais que vous devez obtenir un traitement médical immédiat, l'utilisation d'un centre de soins d'urgence au lieu du service des urgences de l'hôpital peut réduire vos frais.

Recherche de soins médicaux et dépôt d'une demande (suite)

5. Une fois que vous avez reçu un traitement auprès d'un prestataire PPO, ce dernier soumettra normalement une demande de remboursement auprès de la compagnie d'assurance. Vous recevrez une explication des prestations de la part de Relation, détaillant ce que l'assurance a payé et ce qui vous incombe de payer. Si vous avez des questions au sujet de votre explication des prestations ou sur les frais qui sont à votre charge, veuillez appeler le **(800) 888-2108**. **N'ignorez pas les factures médicales que vous recevez.**
6. Si le prestataire ne présente pas la demande directement auprès de Anthem Student Advantage, vous pouvez faire la demande vous-même en présentant un formulaire de demande Anthem auquel vous joindrez une facture détaillée et une preuve de paiement (si vous avez payé le service), après le traitement. Avant de soumettre votre formulaire de demande de membre et votre facture détaillée, vous devez faire des copies des documents pour vos propres dossiers et joindre les factures originales au formulaire de demande de membre dûment rempli. Le formulaire de demande de membre et les instructions de soumission de demande peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.4studenthealth.com (suivi du raccourci de votre école), sous **Claims** (demandes) dans la section USE YOUR INSURANCE (UTILISEZ VOTRE ASSURANCE).

Centres médicaux pour étudiants (SHC)

Les centres médicaux pour étudiants proposent une gamme étendue de traitements médicaux à un coût réduit pour les étudiants. La franchise ne s'applique pas si vous utilisez et/ou êtes envoyé(e) par le centre médical des étudiants agréé. Veuillez noter que la franchise ne sera pas exonérée pour les étudiants qui n'ont pas accès à un centre médical pour étudiants ou pour les personnes à charge, car les personnes à charge n'ont pas accès aux centres médicaux pour étudiants.

Si vous avez accès à votre centre médical pour étudiants (voir tableau ci-dessous), demandez des soins médicaux au centre avant de demander des soins médicaux hors campus dans la mesure du possible. Des frais de consultation pourront vous être facturés et redevables au moment de la consultation, ou vous pouvez avoir à payer à l'avance pour les services et ensuite soumettre une demande de remboursement. Dans ce cas, vous devrez demander un relevé de facturation détaillé et le joindre à votre demande.

Si vous n'avez pas accès à votre centre médical de campus, demandez un traitement auprès des prestataires privilégiés de Anthem hors campus dans la mesure du possible.

École	Disponible pour l'étudiant
UC Berkeley - Extension	Non
UCD Formation continue et professionnelle - Extension	Voir ci-dessous*
UC Irvine - Extension	Oui
UC Los Angeles - Extension	Voir ci-dessous**
UC Riverside - Extension	Oui
UC San Diego - Extension	Oui
UC Santa Barbara - Extension	Oui
UCSC Silicon Valley - Extension	Non

* Les étudiants du programme d'études mondial peuvent se rendre au centre médical pour étudiants pour y obtenir un traitement ; les étudiants de tous les autres programmes d'extension internationaux doivent chercher des soins hors campus.

** Les étudiants de l'extension UCLA peuvent être pris en charge au centre médical Ronald Reagan UCLA uniquement, et non au centre médical pour étudiants de UCLA.

Précertification

Votre régime nécessite une précertification pour certains services (voir le barème des prestations). La précertification vous oblige à appeler Anthem avant que les services ne soient fournis, avant le traitement, pour obtenir l'approbation d'une intervention médicale ou d'un service ou après une admission d'urgence. La précertification peut être faite par vous, votre médecin, l'hôpital ou un membre de votre famille. Les demandes de certification doivent être obtenues en contactant Anthem Student Health au **(800) 888-2108**.

Services d'urgence mondiaux

Les services suivants ne font pas partie du régime souscrit par Anthem Blue Cross Life and Health Insurance Company. Ces options à valeur ajoutée sont fournies par Relation Insurance Services, en partenariat avec GeoBlue®.

Vous êtes couvert(e) pour les cas d'urgence sanitaire lorsque vous voyagez à l'étranger. Grâce à notre centre d'assistance disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et à notre réseau international de conseillers médicaux, GeoBlue® vous offre le soutien et les services dont vous avez besoin.

Ces services comprennent, entre autres, l'évacuation médicale d'urgence, le rapatriement de la dépouille, l'aide psychologique d'urgence en cas de traumatisme, des interprètes et une gamme complète de services pour aider les étudiants à surmonter toute difficulté loin de chez eux. Tous les services doivent être organisés et fournis par GeoBlue®.

Si vous avez besoin d'une assistance médicale et que vous vous trouvez à plus de 100 miles (160 km) de votre résidence permanente ou campus ou si vous vous trouvez dans un autre pays, appelez l'équipe Santé et sécurité mondiale de GeoBlue au +1 (833) 511-4763. Vous trouverez des informations plus détaillées sur www.4studenthealth.com en cliquant sur le bouton **Travel Assistance** (Assistance aux voyageurs) dans la section USE YOUR INSURANCE (UTILISEZ VOTRE ASSURANCE) sur la page Web de votre école.

Organisation de prestataires privilégiée

Ce régime international d'assurance maladie pour étudiants comprend l'accès au réseau **Anthem Blue Cross Prudent Buyer Plan** (PPO) d'hôpitaux et de médecins. Les assurés réduiront leurs dépenses en utilisant le réseau Anthem Blue Cross Prudent Buyer PPO. L'accès au réseau offre des avantages à l'échelle nationale pour les frais médicaux couverts engagés à 100 % du taux négocié lorsqu'ils sont traités par les prestataires participants. La couverture mondiale est limitée aux services d'urgence, d'ambulance d'urgence et de soins urgents uniquement. Les prestations sont offertes dans le monde entier pour les frais médicaux couverts engagés à 50 % des dépenses raisonnables lorsqu'ils sont traités par des prestataires non participants, sauf dans les cas précisés dans le résumé des prestations. Pour obtenir la liste complète des hôpitaux, des médecins ou des établissements PPO, appelez le **(800) 888-2108** ou visitez www.anthem.com/ca/find-care/.

Veuillez consulter la section **Recherche de soins médicaux et dépôt d'une demande** pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la présentation des demandes. Les prestataires non participants peuvent fournir des services dans les hôpitaux et établissements du réseau.

Lorsque le bénéficiaire du régime d'assurance nécessite un service ou une prestation non fournie par un prestataire de soins privilégié, l'assuré doit alors contacter Anthem pour obtenir une assistance en composant le numéro gratuit indiqué au dos de la carte d'assuré. Dans ce cas, Anthem peut émettre une préautorisation pour qu'une personne prise en charge puisse obtenir un service ou une prestation auprès d'un prestataire de soins non privilégié. Lorsqu'une préautorisation est émise par Anthem, les dépenses médicales prises en charge sont remboursées à hauteur des prestations du réseau de prestataires de soins privilégiés.

Tableau des prestations

Voici une description condensée des prestations offertes dans le cadre du régime. Veuillez consulter le résumé des prestations pour obtenir une explication plus complète des prestations et des limites.

Exigence d'orientation médicale : Aucune orientation n'est requise pour pouvoir obtenir un traitement auprès d'un prestataire hors campus. Cependant, la franchise annuelle de la police sera supprimée lorsque le traitement est d'abord administré au centre médical pour étudiants avant d'être réorienté vers un prestataire hors campus. Tous les non-étudiants (c'est-à-dire les personnes à charge, les universitaires en visite) ne sont pas autorisés à utiliser les services du centre médical pour étudiants et ne peuvent donc pas bénéficier de l'exonération de la franchise.

La compagnie paiera les dépenses couvertes énumérées ci-dessous. Les prestations énumérées ci-dessous sont assujetties à la coassurance, à la limite des frais d'utilisation et aux limites du type de régime PPO énumérées. Les prestations sont assujetties à la franchise, sauf indication contraire dans le tableau des prestations.

PRESTATIONS MÉDICALES COUVERTES	PRESTATAIRE PPO ANTHEM BLUE CROSS	PRESTATAIRE HORS RÉSEAU
Plafond des prestations	Sans plafond, sauf indication expresse	
Franchise (par personne, par année de contrat)	100 \$	200 \$
Montant maximum des dépenses médicales remboursables	6 350 \$ par personne/12 700 \$ par famille, par année de contrat	
Prestation de soins préventifs Comprend les examens de routine et les vaccinations.	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas)	50 % des dépenses raisonnables
Hospitalisation Comprend la maternité, la santé mentale/comportementale et la toxicomanie.	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Soins infirmiers qualifiés (dans un établissement) La précertification est requise.	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Soins prénatals et postnatals	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas)	50 % des dépenses raisonnables
Médecin à domicile et au cabinet Comprend les visites de soins primaires et spécialisés.	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas)	50 % des dépenses raisonnables
Services de diagnostic Comprend l'imagerie de laboratoire, les rayons X et l'imagerie diagnostique avancée (c'est-à-dire les analyses IRM/TEP/CAT).	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Services des salles d'urgence Les frais médicaux peuvent être distincts.	100 % du tarif négocié 75 \$ de ticket modérateur par consultation (exonération du ticket modérateur en cas d'admission)	Couverture identique à celle relative au réseau
Soins d'urgence (cabinet de consultation)	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas)	50 % des dépenses raisonnables

(SUITE)

PRESTATIONS MÉDICALES COUVERTES (SUITE)	PRESTATAIRE PPO ANTHEM BLUE CROSS	PRESTATAIRE HORS RÉSEAU
Ambulance (aérienne et terrestre)	100 % du tarif négocié	Couverture identique à celle relative au réseau
Santé mentale/comportementale ambulatoire et toxicomanie	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas pour les visites en cabinet)	Couverture identique à celle relative au réseau
Chirurgie ambulatoire	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Visites d'autres praticiens Comprend les cliniques de santé au détail, les visites en ligne, les services chiropratiques (limites applicables) et l'acupuncture.	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas)	50 % des dépenses raisonnables
Autres services en cabinet Comprend les tests d'allergie, la chimiothérapie/radiothérapie, l'hémodialyse et la prescription de médicaments distribués au cabinet par perfusion ou injection.	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Réadaptation et rééducation - Soins de santé à domicile	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Services de réadaptation et de rééducation Comprend la physiothérapie/la logopédie et l'ergothérapie dans un cabinet ou hôpital ambulatoire.	100 % du tarif négocié (la franchise ne s'applique pas pour les visites en cabinet)	50 % des dépenses raisonnables
Équipement médical durable	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
Dispositifs prothétiques	100 % du tarif négocié	50 % des dépenses raisonnables
PRESTATIONS DE SOINS OPHTHALMOLOGIQUES ET DENTAIRES COUVERTS	PRESTATAIRE PPO ANTHEM BLUE CROSS	PRESTATAIRE HORS RÉSEAU
Soins ophtalmologiques pédiatriques essentiels Limitées aux personnes à charge âgés de moins de 19 ans. Comprend un examen/ajustement, des montures, des verres unifocaux et des lentilles de contact par an.	Voir le résumé des prestations pour plus de détails	
Soins dentaires pédiatriques essentiels Limitées aux personnes à charge âgés de moins de 19 ans.	Voir le résumé des prestations pour plus de détails	
PRESTATIONS COUVERTES DE MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE	PRESTATAIRE PPO ANTHEM BLUE CROSS	PRESTATAIRE HORS RÉSEAU
<p>Ce régime utilise une liste des médicaments traditionnels. Les médicaments qui ne figurent pas sur la liste ne sont pas couverts.</p> <ul style="list-style-type: none"> Couvre un approvisionnement jusqu'à 30 jours dans une pharmacie de détail (dans le réseau et hors réseau) Couvre jusqu'à 90 jours d'approvisionnement en utilisant le programme de livraison à domicile (dans le réseau uniquement) 	<p>Générique : 10 \$ de ticket modérateur Privilégié/marque : 35 \$ de ticket modérateur Non privilégié et spécialisé : 50 \$ de ticket modérateur (la franchise ne s'applique pas)</p>	<p>50 % du tarif négocié jusqu'à 250 \$ par ordonnance (vente au détail seulement)</p>

Anthem Blue Cross se conforme aux lois fédérales applicables en matière de droits civils et ne pratique aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, l'âge, le handicap ou le sexe.

Arabe

إذا أنت تتحدث أثار اللغة، فإن خدمات المساعدة اللغوية تتوافر لك بالمجان. اتصل برقم
+1 (800) 888-2108

Chinois-S

如果您说中文，您可以免费获得语言援助服务。请致电
+1 (800) 888-2108。

Chinois-T

如果您使用繁體中文，您可以免費獲得語言援助服務。請致電
+1 (800) 888-2108。

Français

Si vous parlez français, des services d'aide linguistique vous sont proposés gratuitement. Appelez le +1 (800) 888-2108.

Français Créole-Haïtien

Si w pale Kreyòl Ayisyen, gen sèvis èd pou lang ki disponib gratis pou ou. Rele +1 (800) 888-2108.

Allemand

Wenn Sie Deutsch sprechen, stehen Ihnen kostenlos sprachliche Hilfsdienstleistungen zur Verfügung. Rufnummer
+1 (800) 888-2108.

Italien

In caso la lingua parlata sia l'italiano, sono disponibili servizi di assistenza linguistica gratuiti. Chiamare il numero
+1 (800) 888-2108.

Japonais

日本語を話される場合、無料の言語支援をご利用いただけます。
+1 (800) 888-2108 まで、お電話にてご連絡ください。

Coréen

한국어를 사용하시는 경우, 언어 지원 서비스를 무료로 이용하실 수 있습니다. +1 (800) 888-2108 번으로 전화해 주십시오.

Persan-Farsi

اگر به زبان فارسی گفتگو می کنید، تسهیلات زبانی بصورت رایگان برای شما فراهم می باشد. با
تلفن شماره +1 (800) 888-2108 تماس بگیرید.

Polonais

Jeżeli mówisz po polsku, możesz skorzystać z bezpłatnej pomocy językowej. Zadzwoń pod numer +1 (800) 888-2108.

Portugais

Se fala português, encontram-se disponíveis serviços linguísticos, grátis. Ligue para +1 (800) 888-2108.

Russe

Если вы говорите на русском языке, то вам доступны бесплатные услуги перевода. Звоните +1 (800) 888-2108.

Espagnol

Si habla español, tiene a su disposición servicios gratuitos de asistencia lingüística. Llame al +1 (800) 888-2108.

Tagalog

Kung nagsasalita ka ng Tagalog, maaari kang gumamit ng mga serbisyo ng tulong sa wika nang walang bayad. Tumawag sa
+1 (800) 888-2108.

Vietnamien

Nếu bạn nói Tiếng Việt, có các dịch vụ hỗ trợ ngôn ngữ miễn phí dành cho bạn. Gọi số +1 (800) 888-2108.